Bohnenkamp
Moving Professionals

Band 270 / 95 R 38, Cropker 143 A8 / 140 D, TL (11.2R38), Kleber

Numéro de l'article: 12426780

Technical Information:

Numéro de l'article	12426780
Taille du pneu	270 / 95 R 38
R / D	Radiaal
TL / TT	TL
LI / SI	143 A8 / 140 D
Profil	Cropker
Marque	Kleber
Jante recommandée	9
Jantes autorisées	8, 10
Largeur en mm	274
Diamètre extérieur en mm	1469
Stat. rayon en mm	691
Circonférence de roulement en mm	4410
Capacité de charge kg par km/h (1)	2725 / 40
Capacité de charge kg par km/h (2)	2500 / 65
Pression de l'air en bar	4,00
Poids en kg	54
Volume du pneu à 75 % (litre)	125
Hauteur des crampons en mm	34,0
Nombre de crampons	26x2
Autorisation	niet vereist
Largeur nominale [mm]	270
Rapport de la section hauteur/largeur	95
Directionnel	Oui
Symétrie du profil	symmetrisch

Indications et remarques:

- Le Kleber Cropker est un pneu pour cultures d'excellente qualité destiné aux tracteurs d'une puissance de 80 à 200 CV
- Le pneu Cropker présente une capacité de charge supérieure à celle de son prédécesseur Kleber Super 3 ainsi que le double indice D/A8
- Il peut être utilisé comme FRT (Free Rolling Tyre = pneu pour essieux tirés) sur des véhicules tractés avec un supplément de charge allant jusqu'à 20 % à 40 km/h
- Grâce à la construction particulière des épaulements de barrettes qui préserve les racines, les plantes des cultures en ligne sont protégées au mieux
- Son profil renforcé au centre de la bande de roulement assure une meilleure précision de direction et de conduite ainsi qu'une performance kilométrique prolongée
- En raison de la forme des barrettes et des espaces entre celles-ci, ce pneu présente d'excellentes propriétés auto-nettoyantes

Toutes les informations indiquées sur cette page s'inspirent de la fiche technique du fabricant. Le contenu est sans engagement et ne sert qu'à des fins d'information Bohnenkamp Benelux B.V. n'est pas responsable de ces données. Toute responsabilité est exclue pour tout dommage direct ou indirect, recours en dommages-intérêts, dommages indirects quels qu'ils soient et pour quelque motif juridique que ce soit, qui résulteraient de l'utilisation de cette information, dans la mesure où la loi l'autorise.